

PROCÈS VERBAL

Le 08/11/2024 à 20 heures, les fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée générale constitutive pour décider la création de l'association dénommée : Amûrir Films.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Mme MARCO Eva en qualité de présidente de séance et Mme RIVOIRON Louise en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et création de l'association, vote du nom
2. Discussion et adoption des statuts
3. Election des membres du conseil d'administration
4. Fixation du montant des cotisations
5. Vote de la charte graphique et du plan de communication
6. Projets d'activités
7. Divers

1. Délibérations

A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dénommée :

Association Amûrir Films

dont le siège est fixé au :

46 passage du bureau
75011 PARIS

2. Adoption des statuts

La présidente expose ensuite les motifs du projet de création de l'association, rend compte des démarches déjà entreprises et des engagements pris pour le compte de l'association en formation et commente le projet de statuts. Un débat

s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points et sur les modifications à apporter au projet.

Compte rendu : le débat se concentre notamment sur la recommandation de nouveaux membres pour l'association. Il est convenu que chaque candidature sera soutenue par au moins deux membres et validée par la CA

Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Election des membres de la direction

La présidente de séance sollicite les candidatures en vue de composer la direction. Elle rappelle que conformément à l'article 11 des statuts, la direction est composée de 4 à 5 membres, élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote est exprimé comme suit :

Eva Marco (8 voix obtenues)

Chloé Gontier (8 voix obtenues)

Loris Aldebert (8 voix obtenues)

Louise Rivoiron (8 voix obtenues)

Le conseil d'administration se compose comme suit :

- En titre de présidente et trésorière : MARCO Eva, française, domiciliée au 46 passage du bureau, 75011 Paris ; assistante de production

- En titre de secrétaire : RIVOIRON Louise, française, domiciliée au 27 rue des Tournelles, 75004 Paris ; médiatrice culturelle

- En titre de responsable de la communication : GONTIER Chloé, domiciliée au 3 rue Véronèse, 75013, Paris ; étudiante

- En titre de responsable du matériel : ALDEBERT Loris, domicilié au 3 rue Véronèse, 75013 Paris ; étudiant

Pour extrait conforme ou procès-verbal
Fait à Paris, le 8 novembre 2024

Signature de la Présidente/Trésorière et de la Secrétaire

Eva Marco, présidente et trésorière

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eva Marco', with a long, sweeping line extending to the right.

Louise Rivoiron, secrétaire

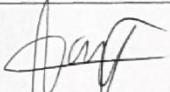
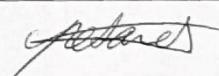
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise Rivoiron', with a long, sweeping line extending to the right.

Annexe : fiche de présence AG constitutive

Assemblée Générale Constitutive d'asso

Samedi 9 novembre 2024

Fiche de présence

Nom	Prénom	Mail avec lequel on peut vous contacter	Signature
ROTH	Adren	adren.roth@gmail.com	
CORBET	Marc	marc.corbet.pro@gmail.com	
RIVOIRON	Louise	louise.rivoiron@gmail.com	
CLÉNY-MAIN	Pierre	pierre.deymain@gmail.com	
NARCO	Eva	ma	
PARRADO	Romane	parrado.romane@gmail.com	
ALDEBERT	Loris	ma	
PETARD	Clémence	clémence6petard@gmail.com	
GONTIER	Chloé	chloegontier16@gmail.com	